

Améliorer ses connaissances sur la distillation et la fabrication d'hydrolats

Mardi 18 et mercredi 19 février 2020 à Matour (71)

**CETTE FORMATION EST LIEE A LA FORMATION D'OCTOBRE 2019 SUR LA FABRICATION DES HUILES ESSENTIELLES.
NE PAS S'INSCRIRE SI VOUS NE L'AVEZ PAS SUIVIE.**

Objectifs : Approfondir ses connaissances théoriques et ses savoir-faire sur la distillation, la fabrication des hydrolats en étudiant la composition des hydrolats, les facteurs de variabilité et les différents procédés d'extraction influençant leur composition afin d'améliorer le conseil du produit commercialisé.

Améliorer les procédés d'extraction des principes actifs lors de distillation, en utilisant par exemple une cohobation.

Intervenant : François Malcoste, Enseignant en sciences et formateur en phytochimie et aromathérapie

Horaires : 9h-17h

Thèmes abordés :

- Etude des principales familles de molécules présentes dans les hydrolats.
- Connaissance des grandeurs caractéristiques des molécules extraites (solubilité dans l'eau, température d'ébullition notamment) afin de prévoir la composition de l'hydrolat et son activité.
- Influence de différents paramètres de distillation (dont cohobation) modifiant la composition en principes actifs de l'hydrolat produit.
- Etude de divers paramètres influençant sur la composition et l'activité de l'hydrolat
- Production de distillat puis séparation de l'hydrolat et de l'huile essentielle à l'aide d'une ampoule à décanter.

Cette formation est ouverte aux personnes ayant suivi la formation niveau 1 sur les huiles essentielles :

- Adhésion « formations » demandée si vous n'êtes pas déjà adhérent SIMPLES (15 €)
- 12 places maximum disponibles pour les personnes éligibles VIVEA (participation prise en charge par le fond de formation)
- 3 places maximum pour les personnes non éligibles VIVEA.
- Participation : Producteurs SIMPLES, 70 € pour les 2 jours
Sympathisants SIMPLES et adhérent.e.s « formations », 150 € les 2 jours

Lieu de formation, hébergement et repas

Gîte Saint Cyr à Matour (71) – <https://www.matour.fr/fr/gites-de-groupe/>

le bourg 71520 Matour

Contact en cas de question sur l'hébergement : lepaluet@matour.fr - 03 85 59 70 92

Paiement directement à SIMPLES, à envoyer lors de votre inscription

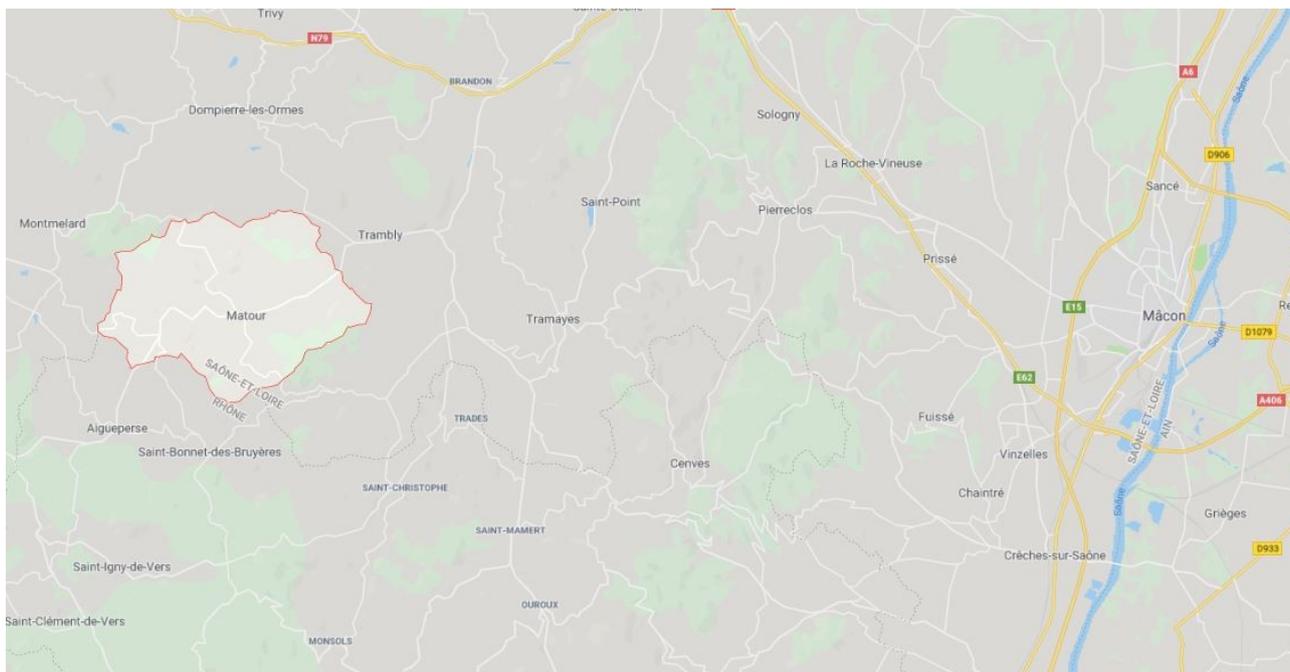
Tarif : 15 €/nuit

Ramener draps et serviettes

Repas en auberge espagnole sur place.

Plan d'accès

le bourg 71520 Matour



Contact pour inscriptions

Jacques Volatier - Ferme des Levées, 21360 LUSIGNY SUR OUCHE

03 80 20 28 89 - lesplantesdeslevees@gmail.com

Les demandes seront gérées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets par voie postale :

- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de caution de 70 € (non encaissé) pour les éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de la formation pour les non-éligibles VIVEA
- le paiement éventuel d'une adhésion « formations » (15 €)

Éligibles VIVEA – Montant prélevé sur votre crédit formation : 280 € pour les 2 jours
Merci de bien vérifier que vous êtes à jour de vos cotisations MSA pour la prise en charge.
Si vous envoyez une attestation, il faut que ce soit une attestation **spécifique « fonds de formation VIVEA »** qui contient une clé de sécurité. A éditer via votre espace MSA en ligne ou bien à demander à votre antenne MSA. Merci !



Bulletin d'inscription

Formation : Connaissances sur la distillation et la fabrication d'hydrolats – 18 et 19 février 2020 - Matour (71)

A retourner par courrier postal avant le 8 octobre 2019 à :

Jacques Volatier - Ferme des Levées, 21360 LUSIGNY SUR OUCHE
03 80 20 28 89 - lesplantesdeslevees@gmail.com

Seules les demandes COMPLETES reçues par voie postale avec paiements et attestations conformes seront gérées

Adhésion « formations » – Je ne suis pas adhérent SIMPLES, je paie une cotisation « formations », et j'accompagne mon bulletin d'inscription d'un **chèque de 15 €**

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Coût de la formation (chèque à adresser à l'inscription à l'ordre de SIMPLES) :

- Je suis éligible VIVEA : prise en charge complète par le fond de formation – Je joins un chèque de caution de 70 € (non encaissé)
- Je suis producteur/postulant SIMPLES et non éligible VIVEA : 70 €
- Je suis sympathisant SIMPLES et non éligible VIVEA : 150 €

Hébergement (chèque à envoyer avec votre inscription à l'ordre de SIMPLES) :

- Je dormirai sur place la nuit du 18 février 15 €

Statut actuel VIVEA	Date de naissance	Pièces à fournir
<input type="checkbox"/> Eligible VIVEA installé depuis plus de 2 ans (à jour de mes cotisations MSA)		aucune
<input type="checkbox"/> Installé(e) depuis moins de 2 ans		Attestation ORIGINALE d'affiliation MSA avec la date d'installation
<input type="checkbox"/> En démarche d'installation		Attestation ORIGINALE délivrée par l'organisme accompagnateur

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :